



Association du comité de défense de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat

Lettre ouverte aux élus

Sarlat, le 28 juillet 2015

à

Monsieur Germinal Peiro,
Député de la Dordogne, Président du Conseil départemental,

Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire de Sarlat, Président du Conseil de surveillance de l'Hôpital de Sarlat,

Madame Maryline Flaquière, Monsieur Jean-Fred Droin,
Conseillers départementaux

Madame, Messieurs,

Notre action de terrain, nos liens permanents avec les personnels, les médecins de ville et de l'Hôpital et la population nous permettent d'avoir une évaluation assez précise de la situation de l'Hôpital. C'est parce qu'elle nous apparaît très préoccupante que nous avons pris la décision de vous en saisir.

- La dernière décision en date du 24 juillet 2015 ne fait que confirmer cet état de fait. La direction de l'Hôpital vient de communiquer la note suivante : «L'ARS n'a pas renouvelé l'autorisation de chirurgie conventionnelle .

Seule subsiste l'autorisation de chirurgie ambulatoire et de chirurgie gynécologie-obstétricale. Il est donc procédé à la fermeture de l'UF 8035 (chirurgie conventionnelle). En conséquence, toute intervention chirurgicale nécessitant une hospitalisation complète en urgence ou programmée doit être orientée sur le site du Centre hospitalier de Périgueux. »

Une appendicite aiguë, une rate éclatée ne peuvent plus être traitées en urgence, même si le pronostic vital est engagé !

- Le service de radiologie : les examens sont pratiqués mais il est demandé aux patients de se rapprocher de leur médecin traitant pour en faire la lecture et établir le diagnostic.

- Le service de la maternité : depuis le départ du Dr Paoli et son non remplacement malgré des candidatures, le nombre d'accouchements a chuté de 50%.

Désormais la question du devenir de cette structure est posée : les instances décisionnelles prendront-elles en compte le critère d'isolement ou bien le critère financier ? Dans un contexte d'économies drastiques (3 milliards de restrictions budgétaires pour les hôpitaux), la maternité de Sarlat ne va-t-elle pas se retrouver sur la liste des maternités de moins de 300 accouchements promises à fermeture?

- Les consultations avancées et la chirurgie ambulatoire :

. Suppression des consultations gynécologiques, cessation de la chirurgie ambulatoire pendant le mois d'août, malgré l'afflux de touristes.

- Des annonces non respectées :

. Le service de chimiothérapie n'a pas vu le jour.

. Au 27 juillet 2015, l'unité de lits identifiés soins palliatifs n'est toujours pas opérationnelle.

- La question réelle des embauches de praticiens hospitaliers : depuis 2 ans la direction a laissé partir 15 médecins et n'a pas donné suite à plusieurs candidatures; cette hémorragie témoigne d'une désorganisation de l'hôpital. Le recours à l'intérim devient une pratique courante dans tous les services, alors qu'il était dénoncé comme étant la cause majeure du déficit - déficit dont on ne parle plus désormais. Nous rappelons qu'une journée d'intérim coûte entre 1 000 et 2 000 euros !

- Enfin, en ce qui concerne les personnels dont on a toujours reconnu le professionnalisme et le dévouement, ils sont soumis à des pressions constantes et sont en souffrance : nombreux arrêts maladie, burnout et démotivation.

- Un exemple : on envoie un SMS à un agent à 22 heures pour l'informer que le lendemain il sera affecté dans un service qui n'est pas le sien habituellement ; pas d'adaptation au poste, pas de prise en compte des conséquences de ces changements répétés sur la prise en charge des malades.

La flexibilité, la mobilité sont devenues un mode de gestion du personnel.

Des faits qui constituent pour notre association des signaux suffisamment alarmants pour ne pas susciter de réactions !

On est loin des déclarations du 13 janvier 2015 qui annonçaient « la fin du tunnel pour l'hôpital de Sarlat » et que « 2015 sera(it) marqué par l'impulsion d'une nouvelle dynamique ».

En vos qualités d'élus et de décideurs, vous avez une responsabilité ; il serait incompréhensible, voire inconcevable de laisser cet hôpital public être démantelé et la population privée de son accès à des soins de proximité.

Nous sommes disponibles pour vous rencontrer, pour vous fournir des données plus précises qui corroborent malheureusement cette réalité.

M. Peiro, nous recevra le mercredi 19 août 2015 à sa permanence à Sarlat.

A ce jour, nous n'avons eu aucun contact avec M. de Peretti, Maire de Sarlat

**Pour tout contact : sauvons_hopital_sarlat@wanadoo.fr, ou Association de défense de l'hôpital de Sarlat c/o M. Lacrampette, La Gendonnie, 24200 Sarlat
Tél. : 0781057814 ou 0685311979 ou 0553294191**

Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé par nos soins le 5/7/2015